

Taxe d'accise—Loi

En terminant, je signale que le mieux serait d'inviter les députés ministériels à voter contre ce projet de loi, à prendre en pitié les consommateurs dont les impôts augmentent de peu à la fois mais constamment depuis des années.

M. Hockin: Monsieur le Président, je voudrais poser une question à mon ami. Elle ne porte pas sur le fait que la réforme fiscale a rayé de la liste d'imposition quelque 850 000 Canadiens, ce qu'il sait déjà. Il sait aussi que, comparativement à l'avant-réforme, les contribuables qui gagnent moins de 30 000 \$ par année paient une plus petite partie des recettes fédérales que ceux qui gagnent plus de 30 000 \$ par année. Il n'ignore pas non plus, bien qu'il n'en ait pas parlé, que la réforme fiscale va abaisser la taxe de vente fédérale, élargir l'assiette de l'impôt et accorder un généreux crédit. Toutes ces dispositions rendront le régime plus juste.

Je demande au député s'il sait que le gouvernement néo-démocrate du Manitoba a haussé les taxes de ventes de 5 à 7 p. 100. Sait-il que ce gouvernement provincial a imposé une cotisation sociale d'application générale? Je me demande surtout, en ma qualité de ministre chargé des Finances, si le député se rend compte que si ce gouvernement provincial avait maintenu ses dépenses au niveau de la croissance annuelle de l'inflation, il bénéficierait aujourd'hui d'un excédent de 250 millions de dollars au lieu d'être affligé de ce déficit qui le ruine.

M. Riis: Monsieur le Président, mon collègue à posé plusieurs questions auxquelles je vais essayer de répondre. Tout d'abord, je connais un certain nombre de personnes qui ont commencé à être assujettis à l'impôt il y a deux ans, des gens qui payaient des impôts pour la première fois de leur vie. L'une de ces personnes était mon père, un homme de quatre-vingts ans passés qui a dû payer des impôts sur le revenu, ce qu'il n'a guère apprécié. Il va maintenant cesser d'en payer. Autrement dit beaucoup de gens qui sont devenus assujettis à l'impôt vont maintenant cesser de l'être à cause de la réforme fiscale. J'en suis heureux, mais il faut remarquer que ceux qui vont être retirés du rôle d'imposition, venaient juste d'y être inscrits.

Deuxièmement, et je pense que je l'ai dit au début, dans ce problème des taxes cachées et des taxes et impôts en général, les gouvernements provinciaux sont tout autant à blâmer que le gouvernement fédéral. Je ne suis pas prêt à dire que certains gouvernements sont mieux que d'autres ou plus compatissants. D'habitude, lorsqu'il s'agit de taxer la bière, le vin ou l'essence, les deux niveaux de gouvernement, fédéral et provincial, sont également à blâmer.

J'admetts ce que dit le ministre à cet égard. Cela ne le justifie pas et n'explique rien. Une des différences, naturellement, c'est qu'au Manitoba le système est plus juste. Beaucoup de sociétés rentables qui ne payaient pas d'impôt en paient maintenant du fait des changements apportés en 1984. On a essayé de mettre un peu d'équité dans le système, mais ce que dit le ministre est vrai.

Je voudrais profiter de cette occasion pour faire part au ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) de deux

chooses qui préoccupent mes électeurs de Colombie-Britannique. On a demandé à des dizaines de milliers de personnes touchées par l'effondrement du groupe Principal de payer des impôts sur le revenu censé provenir de leurs investissements dans le groupe Principal. Le ministre sait que ces gens n'ont plus aucun investissement aujourd'hui. Leurs investissements ont disparu ou sont bloqués et personne ne sait ce qui va se passer. Le gouvernement a pourtant prélevé des impôts sur ce qu'il perçoit comme des entrées d'argent.

M. Hockin: On va s'occuper de cette question.

M. Riis: Le ministre a dit qu'on allait s'occuper de la question et je le crois. L'injustice de la situation saute aux yeux. Nous attendons des nouvelles et je remercie les membres de mon parti d'avoir soulevé la question en Chambre à plusieurs occasions.

Les impôts impayés—et non pas seulement reportés—des grandes sociétés canadiennes dépassent un demi-milliard de dollars. Cela n'a rien à voir avec les impôts reportés. Les impôts reportés des sociétés totalisent 30 milliards de dollars et cette somme est sujette à discussion. Je voudrais toutefois parler des 121 sociétés rentables qui doivent plus de 500 millions au gouvernement fédéral. Les sociétés conviennent qu'elles doivent payer ces impôts, nous convenons qu'elles devraient les payer, mais elles ne le font pas.

Un agriculteur, un propriétaire de ranch ou un exploitant de petite entreprise qui ne paye pas ses impôts se fera harceler par le perceuteur, qui obtiendra son argent d'une façon ou d'une autre. Adoptons la même approche pour toutes les entreprises, petites ou grandes, afin que ces 121 grandes sociétés qui doivent 500 millions de dollars au gouvernement fédéral payent leurs impôts, comme elles en ont convenu. Cela nous permettrait d'abandonner cette attitude de grippe-sou, cette taxation continue d'un public innocent qui en a jusque-là des impôts qu'il doit payer.

M. Hovdebo: Monsieur le Président, je vis dans une ferme du centre de la Saskatchewan et je veux interroger le député sur l'incidence de ces impôts, dont je ne mentionnerai que quelques-uns, sur les Canadiens des régions rurales.

Dans ma localité, pour appeler son enfant à l'école, il faut faire un interurbain. Pour appeler l'hôpital, il faut faire un interurbain. Pour trouver des tringles à souder, il faut faire un interurbain. Pour commander de l'essence, il faut faire un interurbain. Cela semble très discriminatoire. Puis, pour aller chercher les tringles à souder ou son enfant, il faut rouler 20 ou 30 milles. Je dois dire, toutefois, que la taxe sur l'essence est remboursée lorsqu'il s'agit d'aller livrer le grain en ville. Pour aller en ville, il faut de l'essence et l'essence est aujourd'hui environ 7c. ou 8c. le litre plus chère qu'en 1984. Tout cela constitue de la discrimination contre les personnes qui vivent en région rurale et je me demande si le député pourrait nous dire ce qu'il en pense.